

COMPTE RENDU  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
« Les PEP 23 »

Mercredi 18 octobre 2017  
Salle de réunion, CMPP de Guéret, 17h

**Etaient présents :**

**Mmes** Nadine JAVAYON, Anne LANGLOIS, Ginette MICHON, Nicole MORET, Annie NEYRAT  
**Mrs** Maurice BESSE, Claude BLERON, Bernard CUBIZOLLES, Pierre TAGAND, Jean Claude TRUNDE

**Etaient excusés :**

**Mmes** Nicole JANEL, Yamina YESSAD-BLOT  
**Mrs** Claude CLAVE, Gilles DUMONT, Gérard FREMONT, Patrice MORANCAIS, Jean Pierre TERME

**Invités à la demande du président :**

Salim AIT LARBI, Directeur Associatif  
Clémentine GOUNY, Directrice administrative du CAMSP et du CMPP

**Ont donné pouvoir :**

- Gérard FREMONT à Anne LANGLOIS
- Jean Pierre TERME à Jean Claude TRUNDE
- Claude CLAVE à Bernard CUBIZOLLES

## 1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 27 septembre 2017

**Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 27.09.2017 :**

Adopté à l'unanimité des membres votants présents le 18.10.2017

Un power point est présenté à l'écran pour la suite de l'ordre du jour.

## 2. Orientations budgétaires 2018

Salim AIT LARBI, Directeur Associatif, présente les orientations budgétaires 2018 retenues par la Commission des Finances du 11 octobre 2017.

- ☑ **Valeur du point: 3,80.**
- ☑ **Smic horaire: 9,81 €.**
- ☑ **Plafond Sécurité Soc: 3 305 €.**
- ☑ **Formation continue UNIFAF: de 2,30%.**
- ☑ **Evolution théorique globale secteur PH: 1%.**

La valeur de 2,30% est conservée pour la formation continue, avec une contribution volontaire de l'association à hauteur de 0,30%, ce qui permet de soutenir une politique de formation volontaire pour l'ensemble des salariés.

### 3. Budget Prévisionnel 2018

#### CAMSP :

Dépenses	C.A 2016	B.E 2017	Budget 2018
Groupe 1	47 843,00€	53 200,00€	51 445,00€
Groupe 2	431 703,00€	419 020,00€	436 447,00€
Groupe 3	100 296,00€	96 234,00€	96 234,00€
<b>Total</b>	<b>579 843,00€</b>	<b>568 454,00€</b>	<b>584 126,00€</b>
<b>Recettes</b>	<b>573 897,00€</b>	<b>568 454,00€</b>	<b>584 126,00€</b>

Suite à l'absence du médecin directeur technique du CAMSP, des conventions de mise à disposition de deux médecins ont été signées. La Commission des Finances propose de budgétiser le surcoût engendré par celles-ci.

Le budget prévisionnel du CAMSP intègre donc ce surcoût prévisible de 10 000 € sur les fonds propres.

#### CMPP :

Dépenses	C.A 2016	B.E 2017	Budget 2018
Groupe 1	64 022,00€	58 430,00€	60 994,00€
Groupe 2	1 098 932,00€	1 094 418,00€	1 080 073,00€
Groupe 3	137 706,00€	132 830,00€	134 420,00€
<b>Total</b>	<b>1 300 660,00€</b>	<b>1 285 678,00€</b>	<b>1 275 487,00€</b>
<b>Recettes</b>	<b>1 285 464,00€</b>	<b>1 285 678,00€</b>	<b>1 275 487,00€</b>

Trois départs à la retraite sont prévus au CMPP entre la fin de l'année 2017 et sur l'année 2018. Le remplacement de ces thérapeutes par des personnels ayant moins d'ancienneté explique l'allègement de la masse salariale.

#### Les PEP 23 :

L'incertitude concernant l'avenir du service DAPEP à partir de janvier 2018 a mené à envisager deux situations :

- La situation 1 : Les PEP 23 comprenant le Dispositif d'Animation à hauteur de deux contrats aidés.
- La situation 2 : Les PEP 23 sans le Dispositif d'Animation en prenant en compte certaines charges liées à ce service (loyer du local pour le stockage du matériel, assurance des véhicules ...) pendant

six mois.

**Les PEP 23 - Situation 1 :**

Dépenses	C.A 2016	B.E 2017	Budget 2018
Groupe 1	35 873,00€	26 350,00€	27 900,00€
Groupe 2	532 228,00€	510 603,00€	479 650,00€
Groupe 3	86 354,00€	57 545,00€	56 095,00€
<b>Total</b>	<b>654 454,00€</b>	<b>594 498,00€</b>	<b>563 645,00€</b>
<b>Recettes</b>	<b>621 025,00€</b>	<b>594 498,00€</b>	<b>563 645,00€</b>

**Les PEP 23 - Situation 2 :**

Dépenses	C.A 2016	B.E 2017	Budget 2018
Groupe 1	35 873,00€	26 350,00€	20 200,00€
Groupe 2	532 228,00€	510 603,00€	454 845,00€
Groupe 3	86 354,00€	57 545,00€	45 375,00€
<b>Total</b>	<b>654 454,00€</b>	<b>594 498,00€</b>	<b>520 420,00€</b>
<b>Recettes</b>	<b>621 025,00€</b>	<b>594 498,00€</b>	<b>520 420,00€</b>

Le Conseil d'Administration valide les budgets du CAMSP et du CMPP et donne mandat au Président pour valider un des budgets pour les PEP 23 dès que les informations concernant le devenir du service DAPEP le permettront.

Clémentine GOUNY, Directrice Administrative CMPP et CAMSP, attire l'attention du Conseil d'Administration sur la problématique des transports en lien avec la signature de nouvelles conventions avec des orthophonistes libéraux au CAMSP. En effet, certains trajets doivent être assurés par les personnels du CAMSP.

L'organisation actuelle n'est pas satisfaisante et nécessiterait le recrutement d'une personne qui aura notamment en charge d'assurer ces transports. D'autres missions pourront lui être confiées (ex : surveillance de la salle d'attente). Une fiche de poste plus précise devra être établie.

Les membres du Conseil d'Administration approuve la création d'un poste en contrat aidé au CAMSP.

## 4. Compte rendu de la réunion PEP Nouvelle Aquitaine du 12 octobre 2017 à Angoulême

Les représentants des associations PEP de Nouvelle Aquitaine se sont réunis à Angoulême le 12 octobre 2017.

Salim AIT LARBI, Directeur Associatif, et Jean Claude TRUNDE, Président, s'y sont rendus pour représenter les PEP 23.

S'il apparaît qu'un projet commun est difficile à mettre en place, notamment du fait de l'absence d'un certain nombre d'acteurs, il a été décidé au cours de la réunion de commencer à écrire les statuts de l'«Organisation Associative Régionale Nouvelle Aquitaine» en s'inspirant des statuts des Unions Régionales existantes.

## 5. Questions diverses

○ Il est porté à l'attention des membres présents que plusieurs membres du Conseil d'Administration et du Bureau, ne donnent plus suite aux sollicitations de l'association et ne sont pas à jour de leurs adhésions depuis quelques temps. L'élection d'un nouveau Bureau est abordée.

La question se pose également concernant les membres qui composent les commissions de travail, notamment la commission de gestion du personnel.

Le Conseil d'Administration propose d'envoyer un courrier à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour confirmer leur volonté de s'engager au sein des PEP 23 et ainsi de revoir la constitution du Bureau et des commissions lors de l'Assemblée Générale 2018.

○ Le Président et le Directeur Associatif ont assisté à l'inauguration des nouveaux locaux des PEP 87 le 5 octobre 2017.

Bernard CUBIZOLLES,  
Secrétaire Général



Salim AIT LARBI,  
Directeur associatif

